

ISOLATION DE BÂTIMENTS PUBLICS *avec de la laine de moutons*

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Lorraine vous accompagne dans l'isolation de vos bâtiments publics en laine de mouton locale. Vous souhaitez soutenir une filière locale, tout en réalisant des économies d'énergie dans vos bâtiments ? Cet appel à projets est fait pour vous !

> En dépit de ses nombreuses qualités, la laine produite n'a plus guère de valeur économique pour les éleveurs et peine à trouver des débouchés. **DEFI-Laine**, un projet de coopération européenne, a eu pour objectif de créer une filière de valorisation de la laine locale via le développement de nouveaux produits de 2017 à 2021.

> Le Parc a piloté plusieurs opérations d'isolation thermique et phonique à base de produits issus de laine locale sur des bâtiments témoins (salle des fêtes de Mandres-aux-Quatre-Tours, mairie de Réchicourt-le-Château, siège de la Chambre d'Agriculture de la Moselle).

> Ces expérimentations ont permis de confirmer les avantages et nombreuses performances de l'utilisation de ce matériau naturel et biosourcé dans le bâtiment.

> Les éleveurs et acteurs publics et privés sont réunis au sein de la société coopérative MOS-Laine. Implantée sur le site de Bataville en Moselle, cette usine de transformation produit du feutre et des matériaux d'isolation 100 % laine locale.

TERRITOIRE CONCERNÉ

Communes, Communautés de communes et villes-portes du Parc.

TYPES DE BÂTIMENTS ÉLIGIBLES ET NATURE DES TRAVAUX

- Bâtiments publics (mairies, écoles, salles des fêtes...) et logements communaux.
- Isolation des combles perdus (30 cm de ouate préconisés) ou des murs avec des panneaux de 12 cm d'épaisseur.

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Aides possibles pour les travaux d'isolation thermique
> dispositif CLIMAXION (ADEME et Région Grand Est),
> Certificats d'économies d'énergie, DSIL, AMI Filières de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse coordonné par la CC Sarrebourg Moselle-Sud.



CANDIDATURE
avant le 31/12/2022

L'opération se déroulera
en 2022 et 2023

INFORMATIONS & RETRAIT DES DOSSIERS

Jean-Marc GAULARD,
chargé de mission énergies

06 98 25 54 56

jean-marc.gaulard@pnr-lorraine.com

www.pnr-lorraine.com

